Une économie bleue durable, c’est la nature qu'il faut protéger et la nature qui nous aide à produire des biens et services.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 19/11/2024

Saisine liée :
FAIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L’OCÉAN UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LA PROTECTION DE L’OCÉAN
Pascal LAMY, président émérite de l’Institut Jacques Delors

> ***"Une économie bleue durable, c’est à la fois de la nature qu'il faut protéger et en même temps de la nature qui nous aide à produire des biens et des services."***

Pascal LAMY, président émérite de l’**Institut Jacques Delors**, auditionné par la commission des affaires européennes et internationales du CESE dans le cadre de la saisine "Organisation de la conférence des Nations Unies sur les océans : une occasion pour la France de promouvoir le multilatéralisme".

© - copyright CESE - Novembre 2026